

## LA RÉGION GRAND-EST AU DÉFI DU DÉPLOIEMENT D'UNE BIOÉCONOMIE ANCRÉE

**Etablissement** Université de Reims Champagne - Ardenne

**École doctorale** Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales

**Spécialité** Sciences économiques et de gestion (sections CNU 5 et 6)

**Unité de recherche** (REGARDS) - Economie-Gestion, Agro-ressources, Développement durable, Santé

**Encadrement de la thèse** Sylvie BENOIT ([detailResp.pl?resp=13919](#))

**Co-Directeur** François BOST ([detailResp.pl?resp=42705](#))

**Financement** Employeur URCA

Concours pour un contrat doctoral

**Début de la thèse le** 1 octobre 2021

**Date limite de candidature** 4 juin 2021

### Description de la problématique de recherche

---

Suite aux Etats-Généraux de la bioéconomie en 2018, la région Grand-Est affichait en 2019 son ambition pour une bioéconomie adossée à l'industrie du futur.

La région Grand-Est appartient à la catégorie des régions traditionnellement productives. Elle se distingue (avec l'existence d'un pôle de compétitivité depuis 15 ans, labellisé pour la quatrième phase 2019-2022) par son expertise en bioéconomie et par ses références en matière de production et de transformation de la biomasse (plusieurs bioclusters ont été développés comme la bioraffinerie de Pomacle-Bazancourt ou encore le Pôle européen du chanvre). Bien que démographiquement moins attractives que les régions de tradition présente, selon la terminologie de Davezies (2005), les régions productives se situent à une période charnière où elles cherchent à concilier transition écologique et réindustrialisation soutenable (Nieddu et al., 2009), notamment dans les secteurs où le Grand-Est se distingue : la construction /rénovation, l'automobile, l'agroalimentaire, mais aussi l'énergie et la chimie.

La tertiarisation de l'économie des 40 dernières années a surtout été profitable aux grandes métropoles et aux territoires denses et attractifs (INSEE, 2013), pendant que les territoires productifs étaient impactés par la désindustrialisation et la désertification. Une réindustrialisation écologique (Nieddu et al., 2014) pourrait alors autoriser une trajectoire inverse pour certains territoires et leur permettre un regain d'attractivité économique, y compris pour les moins agglomérés d'entre eux.

La bioéconomie concerne des parties prenantes très larges. Il s'agit de grandes industries, mais aussi de PME innovantes dans le domaine de l'environnement, et d'agriculteurs cherchant à diversifier leurs revenus. Elle est alimentée par ces mêmes agriculteurs ; mais aussi par des sylviculteurs et des éleveurs, qui sont aujourd'hui confrontés à des problématiques de transition dans leurs pratiques, tant au plan des choix d'intrants qu'au plan technologique (big data, intelligence artificielle) ou de leur logistique (avec la question de l'intensification des flux et des conflits riverains). Par ailleurs la bioéconomie est plurielle tant au plan de la conception de la soutenabilité (Vivien et al., 2019 ; Béfort, 2016), que de la nature des activités (Bugge et al., 2016), ou encore d'inscription spatiale (Callois, 2017). Son développement est donc conditionné d'une part à une meilleure connaissance de cette diversité ; mais aussi à la levée de certains verrous, qu'ils soient technologiques, institutionnels (quand les intérêts des parties prenantes divergent), ou organisationnels avec des innovations et des transversalités à construire.

L'objectif de ce projet est alors :

- De mieux identifier les acteurs et les pratiques de bioéconomie dans l'économie du Grand-Est, et de cartographier les liens entre l'ensemble de ces parties prenantes,
- De répertorier les freins au déploiement de certaines de ces activités, les questions de pression occasionnée sur les ressources agricoles et sylvicoles, et les possibles transversalités et modalités de découplage des parties prenantes
- D'élaborer des préconisations en matière d'accompagnement des acteurs et de gouvernance facilitant le déploiement d'une bioéconomie ancrée au territoire.

Au plan théorique, deux types de littérature seront mobilisées :

- l'économie des proximités qui théorise les différents types de proximités pouvant faire aboutir les projets de territoires et guider la gouvernance locale dans les politiques mises en œuvre,
- la géographie économique qui explique les logiques d'implantation des activités et en particulier des activités agroindustrielles dépendantes de la fourniture de matières premières issues de la biomasse.

## Thématique

---

Dernière mise à jour le 17 mai 2021